

16 B 1782
B15.764

2MN Avenir

17 DEC. 2018

Société Par Actions Simplifiée au capital de 20 000.00 €

Siège social : 19 rue de la Gare

67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER

822 173 191 RCS STRASBOURG

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DE RESULTAT
SOUMISE ET ADOPTÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
ANNUELLE EN DATE DU 29 JUIN 2018**

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale sur proposition du président décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à 61 661.35 €, de la manière suivante :

- Affectation d'une somme de 2 000.00 €
au compte de "réserve légale", pour la porter à 10 % du capital social
- Une somme de 59 661.35 €
affectée, pour solde, au compte "Report à Nouveau" qui "élèvera à 59 661.35 €

Dividendes antérieurement distribués

L'assemblée générale, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, s'agissant du premier exercice social, rappelle qu'il n'a été procédé à aucune distribution antérieure de dividendes.

La Présidence



1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2018

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Pour copie certifiée conforme:

F.M. NGANGA

Désignation de l'entreprise SAS 2MN AVENIR					Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise 19 rue de la Gare 67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER						
Numéro SIRET* 8 2 2 1 7 3 1 9 1 0 0 0 1 3						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 16			Durée de l'exercice précédent* 			
					Exercice N clos le 31/12/2017	
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	
					Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010	267 895	012	267 895
		Autres*	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	128 784	030	30 835
	Immobilisations financières* (1)		040	10 565	042	10 565
	Total I (5)		044	407 244	048	30 835
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	15 550	052	15 550
		Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066	
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	4 867	070	4 867
		Autres* (3)	072	17 188	074	17 188
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	153 226	086	153 226
	Charges constatées d'avance *		092	2 091	094	2 091
	Total II		096	192 925	098	192 925
	Total général (I + II)		110	600 169	112	30 835
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120	20 000		
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126			
	Réserves réglementées*		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*		131		132	
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136	61 661		
	Provisions réglementées		140			
Total I		142	81 661			
Provisions pour risques et charges		Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156	324 430		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	36 071		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....		169	68 804	172	127 169
	Produits constatés d'avance		174			
	Total III		176	487 672		
Total général (I + II + III)		180	569 333			
RENVIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	246 850
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	407 244
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise SAS 2MN AVENIR		Néant ☐		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 31/12/2017		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	dont export	209	210		
	Production vendue	biens	215	214	909 972	
		services*	217	218	3 000	
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires,)		222		
	Production immobilisée*	produits finis et en cours de production		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226			
	Autres produits		230	9 456		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	922 429	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234			
	Variation de stocks (marchandises)*		236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)		238	254 912		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)*		240	(15 550)		
	Autres charges externes* :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)		242	216 163	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	602	244	19 045
	Rémunérations du personnel*		250	283 819		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	51 466		
	Dotations aux amortissements*		254	30 835		
	Dotations aux provisions		256			
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger* dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	259 260		262	1 765
	Total des charges d'exploitation (II)				264	842 459
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	79 970	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers	(III)	280	2		
	Produits exceptionnels	(IV)	290			
	Charges financières	(V)	294	12 061		
	Charges exceptionnelles	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		(VI)	300
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices*	(VII)	306	6 250		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	61 661	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. I, le déficit comptable col. 2	312	61 661	314	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033.not)		324	7 850		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et levée d'option	(	Part des loyers dispensée de réintégration (art.239 sexies D)	249		251
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies et octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		
	ZFA (44 quaterdecies)	345	Investissements outre-mcr	344	350	18 006
	Créance due au report en arrière du déficit		346			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)		655			
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	51 505	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière :		356			
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :			360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	51 505	372	

SAS 2MN AVENIR
19 rue de la Gare
67240 OBERHOFFEN-SUR-MODER

B - RESULTAT FISCAL

Divers à déduire

[illegible]

Désignation de la société : SAS 2MN AVENIR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 569 334 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 61 661 euros.

L'exercice a une durée de 16 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 16/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 16 406 euros a été porté au crédit du compte 649 – Charges de personnel – CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles		267 895		267 895
Immobilisations corporelles		128 784		128 784
Immobilisations financières		10 565		10 565
Total		407 244		407 244
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		30 836		30 836
Immobilisations financières				
Total		30 836		30 836
ACTIF NET				376 408

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	267 895	128 784	10 565	407 244
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	267 895	128 784	10 565	407 244
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2017
Éléments achetés	267 895
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	267 895

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 34 714 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	10 565		10 565
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 868	4 868	
Autres	17 189	17 189	
Capital souscrit – appelé, non versé	2 092	2 092	
Charges constatées d'avance			
Total	34 714	24 149	10 565
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs – RRR à obtenir	1 991
Total	1 991

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 20 000,00 euros décomposé en 2 000 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 487 672 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine	323 817			323 817
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	614	614		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	36 072	36 072		
Dettes fiscales et sociales	58 365	58 365		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	68 804	68 804		
Produits constatés d'avance				
Total	487 672	163 855		323 817
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	387 461			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	63 644			
(**) Dont envers les associés	68 804			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	9 550
Electricité NP	1 801
Honoraires NP	1 734
Intérêts courus	614
Dettes provis. pr congés à payer	8 253
Primes de bilan CAP	10 000
Charges sociales s/congés à payer	2 476
Charges sociales – charges à payer	3 000
Total	37 428

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d avance	1 863		
Locations mobilières d avance	229		
Total	2 092		

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	909 973		909 973
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services			
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	3 000		3 000
TOTAL	912 973		912 973

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution du fonds de roulement.